Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

ID: 079-200041317-20210412-C__56_04_2021-DE



Votants: 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - EXONÉRATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES DU LOTISSEMENT « LE PATROUILLET » SUR LA COMMUNE D'ECHIRÉ

Titulaire·s présent·e·s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire·s absent·e·s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

SLOW

C- 56-04-2021

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - EXONÉRATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES DU LOTISSEMENT « LE PATROUILLET » SUR LA COMMUNE D'ECHIRÉ

Monsieur Jacques BILLY, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.211-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de modification statutaire en date du 10 décembre 2019,

Vu la délibération du conseil d'agglomération en date du 14 décembre 2015 portant « compétences relatives au droit de préemption urbain, modalités de délégation du droit de préemption urbain »,

Vu la demande de la Commune d'Echiré en date du 28 janvier 2021 relative à l'exclusion du droit de préemption sur les parcelles du lotissement « Le Patrouillet »,

Afin de faciliter les démarches administratives liées à la vente des 92 lots du lotissement « Le Patrouillet » sur la commune d'Echiré, il est proposé de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des parcelles de ce lotissement.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Exonère les parcelles du lotissement « Le Patrouillet » situé sur la commune d'Echiré, de l'application du droit de préemption urbain, pour une durée de 5 ans, conformément à l'article L.211-1 du Code de l'Urbanisme ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 82 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jacques BILLY